

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MARS 2018

DELIBERATION N° DEL-2018/104 : BUDGET ANNEXE "EAU DSP" - BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2018

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, régulièrement convoqué, s'est réuni le 27 mars 2018 à 19 h 00, 9 allée de la Citoyenneté à Lieusaint (77567), salle du conseil communautaire, sous la Présidence de Francis CHOUAT, Président.

Etaient présents :

Commune d'Evry :

M. Francis CHOUAT, Mme Edith MAURIN, M. Farouk ALOUANI, Mme Najwa EL HAÏTE, M. Jacques LONGUET, Mme Florence BELLAMY, M. Ronan FLEURY, Mme Danielle VALERO, M. Joseph NOUVELLON, Mme Berdjouhi VASSILIAN-KARAKELIAN, Mme Farida AMRANI.

Commune de Corbeil-Essonnes :

M. Jean-Pierre BECHTER, M. Jean-Michel FRITZ, Mme Nathalie BAUSIVOIR, M. Jean-François BAYLE, Mme Martine BOUIN, M. Volkan AYKUT, Mme Pascaline VANDENHEEDE, M. Bruno PIRIOU, M. Jérôme BREZILLON.

Commune de Savigny-le-Temple :

Mme Marie-Line PICHERY, Mme Fatiha BENSALÉM, M. Maurice POLLET, M. Hervé KITEBA'SIMO.

Commune de Grigny :

M. Philippe RIO, Mme Fatima OGBI, M. Jacky BORTOLI, M. Pascal TROADEC.

Commune de Ris-Orangis :

M. Gil MELIN, Mme Françoise SURRAULT, M. Serge MERCIECA.

Commune de Combs-la-Ville :

M. Guy GEOFFROY, Mme Marie-Martine SALLES, Mme Françoise SAVY, M. Bernard BAILLY.

Commune de Moissy-Cramayel :

Mme Line MAGNE, M. Angelo VALERII, Mme Kalidou GUEYE, Mme Dorothee MOUREAUX.

Commune de Lieusaint :

M. Michel BISSON, Mme Valérie LENGARD.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

Mme Catherine ALIQUOT-VIALAT.



Commune de Bondoufle :

M. Jean HARTZ, Mme Sylvie BOIDE.

Commune de Lisses :

M. Michel SOULOUMIAC représentant M. Thierry LAFON.

Commune de Saint-Germain-lès-Corbeil :

M. Yann PETEL.

Commune de Vert-Saint-Denis :

M. Eric BAREILLE.

Commune de Soisy-sur-Seine :

M. Jean-Baptiste ROUSSEAU.

Commune de Nandy :

M. René RETHORE.

Commune de Villabé :

M. Karl DIRAT.

Commune de Le Coudray-Montceaux :

M. François GROS.

Commune d'Étiolles :

M. Philippe JUMELLÉ.

Commune de Tigery :

M. Germain DUPONT.

Commune de Morsang-sur-Seine :

M. Guy Rubens DUVAL.

Absent(s) représenté(s) :

Commune d'Évry :

M. Manuel VALLS a donné pouvoir à M. Francis CHOUAT.

Commune de Savigny-le-Temple :

M. Henri BRET a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHERY

M. Alain BRIARD a donné pouvoir à M. Maurice POLLET

Mme Eléonore PAYS a donné pouvoir à Mme Fatiha BENSALEM.

Commune de Grigny :

Mme Claire TAWAB a donné pouvoir à Mme Fatima OGBI.

Commune de Ris-Orangis :

M. Stéphane RAFFALLI a donné pouvoir à Mme Françoise SURRAULT.

Grand Paris Sud

500 place des Champs-Élysées - BP 62 - Courcouronnes

91054 Évry Cedex - Tél : 01 69 91 58 58

www.grandparissud.fr



Commune de Combs-la-Ville :

M. Gilles-Edouard ALAPETITE a donné pouvoir à Mme Dorothée MOUREAUX.

Commune de Saintry-sur-Seine :

Mme Martine CARTAU-OURY a donné pouvoir à M. Germain DUPONT.

Absent(s) excusé(s) :

Commune d'Evry :

Mme Elodie FRANCOIS.

Commune de Corbeil-Essonnes :

Mme Frédérique GARCIA, M. Redanga N'GAIBONA.

Commune de Grigny :

Mme Claire RENKLICAY, Mme Djouma DIARRA.

Commune de Ris-Orangis :

M. Ange BALZANO, Mme Nhu-Anh DESORMEAUX.

Commune de Courcouronnes :

M. Stéphane BEAUDET, Mme Laurence HEQUET, M. Jean CARON.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

M. Vincent LORRIERE.

Commune de Cesson :

M. Olivier CHAPLET, M. Jean-Louis DUVAL.

Commune de Réau :

M. Alain AUZET.

Le secrétaire de séance : Guy GEOFFROY

Nombre de membres en exercice : 76

Nombre de membres présents ou représentés : 62





Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 13 février 2018

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration Générale en date du 13 mars 2018,

Sur proposition du Président,

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2018 du Budget annexe « EAU DSP » arrêté aux montants suivants :



EXPLOITATION

Chap.	Dépenses d'exploitation	BP 2017	TOTAL 2017	BP 2018	Chap.	Recettes d'exploitation	BP 2017	TOTAL 2017	BP 2018
011	Charges à caractère général	113 700	185 638,87	203 950	70	Vente d'eau aux abonnés	718 570	1 084 214,00	1 192 200
011	Participation Budget Principal	44 000	44 000,00	44 000					
012	Charges de personnel	130 000	130 000,00	201 200					
65	Autres charges gestion courante		-	10					
	Dépenses de gestion courante (DG)	287 700	359 638,87	449 160		Recettes de gestion courante (RG)	718 570	1 084 214,00	1 192 200
	Epargne de gestion (EG = RG - DG)	430 870	724 575,13	743 040					
66	Frais financiers (SF)	66 850	66 850,00	55 969					
	Solde financier (SF = PF - FF)	66 850	- 66 850,00	- 55 969					
67	Charges exceptionnelles	35 000	35 000,00	35 000	002	Résultat reporté d'exploitation		112 603,87	
	Solde exceptionnel (SE = RE - DE)	35 000	77 603,87	- 35 000					
	Epargne brut (EB = EG+SF+SE)	329 020	735 329,00	652 071					
042	Amortissements	372 956	372 956,00	377 385	042	Reprises de subventions	135 888	143 336,00	144 112
	Solde Opérations d'ordre (SOO = R042 - D042)	237 068	- 229 620,00	- 233 273					
023	Virement à la section d'investissement	91 952	505 709,00	418 798					
	Total Section d'exploitation	854 458	1 340 153,87	1 336 312		Total Section d'exploitation	854 458	1 340 153,87	1 336 312

2018

• INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses d'investissement	BP 2017	TOTAL 2017	BP 2018	Chap.	Récesses d'investissement	BP 2017	TOTAL 2017	BP 2018
20	Etudes		12 426,92		100	Résultat reporté d'investissement		775 269,82	
21	Immo corporelles	470 000	1 505 000,01	509 000	140	Autres réserves		130 662,01	
23	Immo incorporelles (pour équilibre)				13	Subvention d'investissement		22 227,00	
	Dépenses réelles Investissement hors dette	470 000	1 517 487,83	509 000	021	Virement de la section fonctionnement	91 952	505 709,00	418 798
						Recettes réelles Investissement hors dette	91 952	1 433 867,83	418 798

16	Emprunts et dettes assimilées	134 759	146 000,00	143 071
	Dettes	134 759	146 000,00	143 071

040	Reprises de subventions	135 888	145 336,00	144 112	040	Amortissements	372 956	372 956,00	377 385
	Total Dépenses d'investissement	740 647	1 806 823,83	796 183		Total Recettes d'investissement	464 908	1 806 823,83	796 183

	Emprunt d'équilibre	275 739	-	-
--	---------------------	---------	---	---


	Total Section d'investissement	740 647	1 806 823,83	796 183		Total Section d'investissement	740 647	1 806 823,83	796 183
--	---------------------------------------	----------------	---------------------	----------------	--	---------------------------------------	----------------	---------------------	----------------

PRECISE que le virement à la section d'investissement s'élève à 418 798 €

DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Département de l'Essonne.

Votes :
NPPV : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 62
Majorité absolue : 32
Votes Pour : 62
Votes Contre : 0

Par déléation
Le Directeur Général des services,


Francis CHOUAT
Président



Transmis en Préfecture le 04 AVR. 2018
Affiché le 03 AVR. 2018

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite d'acceptation, sauf exceptions prévues à l'article 21 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et par les décrets d'application de ce texte. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

